

N° 2016.06.06.109

ARRETÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Vu l'arrêté n° 2016.05.27.96 en date du 27 mai 2016 ;

Considérant les travaux d'enfouissement de câbles de réseaux secs, dans le cadre des travaux d'aménagement de l'îlot Thérèse par Bordeaux Métropole, réalisés par l'entreprise ENGIE-INEO. T.P, 11 rue Pierre Paul Riquet, 33610 Canéjan, pour le compte du SDEEG ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er : Du 09 au 17 juin 2016 inclus, l'entreprise Engie-Ineo est autorisée à effectuer les travaux d'enfouissement de câbles de réseaux secs rue Thérèse, entre la rue Gaston Cabannes et le 44 rue Thérèse.

ARTICLE 2 : La rue Thérèse, entre la rue Gaston Cabannes et le 44 rue Thérèse, sera barrée aux droits des travaux.

ARTICLE 3 : Durant la fermeture de la rue, la circulation sera alternée au niveau du 13 rue Austin Conte et le « sens interdit » donnant sur l'avenue Austin Conte sera supprimé.

ARTICLE 4 : La signalisation sera mise en place et conservée par les soins de l'entreprise Engie-Ineo conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5:

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- L'entreprise Engie-Ineo

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à CARBON-BLANC, le 9 juin 2016
Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique.